

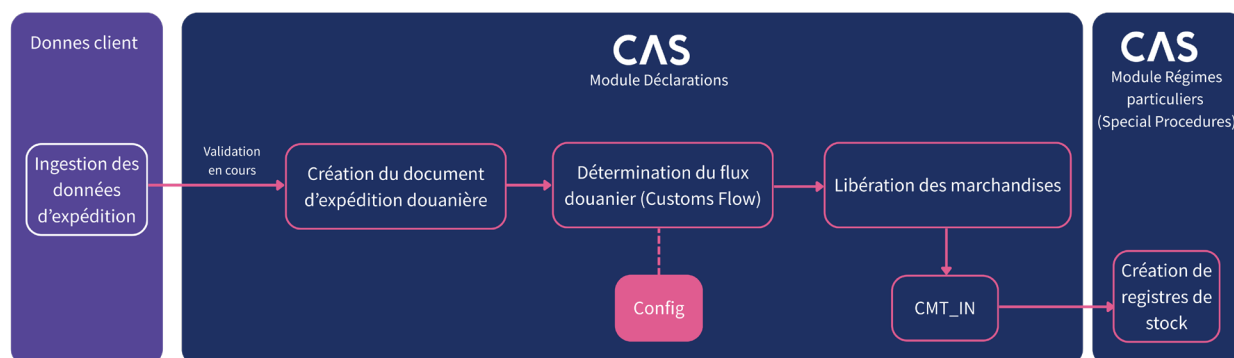


Ne vous perdez plus dans les procédures douanières

Maîtrisez les différents régimes douaniers grâce à l'automatisation

Pour favoriser l'activité économique, de nombreux pays prévoient des « régimes particuliers » permettant la suspension ou le remboursement des trop-perçus des droits de douane. Grâce aux régimes douaniers particuliers (entrepôt douanier, perfectionnement actif, perfectionnement passif, transit et dépôt temporaire, admission temporaire ou destination particulière), vous pouvez stocker, utiliser temporairement, transformer ou réparer des marchandises en bénéficiant soit d'une suspension, soit d'une exonération partielle ou totale des droits d'importation sous réserve de respecter les conditions prévues par chaque régime.

Les autorisations de régimes particuliers sont accordées aux entreprises qui remplissent certaines conditions en matière d'inventaire (mouvements, registres de stocks) et de déclarations douanières. Si le recours aux régimes particuliers peut faire économiser beaucoup d'argent en droits de douane aux entreprises qui y sont éligibles, leur mise en œuvre peut être complexe et chronophage. Souvent, les systèmes ERP ou WMS ne sont pas conçus pour appliquer les régimes particuliers ou générer les documents demandés par les autorités douanières. CAS, système d'automatisation des opérations douanières proposé par C4T, garantit la conformité de toutes vos formalités douanières et vous permet non seulement d'appliquer et de gérer les régimes particuliers et les régimes d'entrepôt les plus complexes, mais aussi de produire d'un simple clic les rapports et déclarations obligatoires.



Une fois les données de flux de marchandise communiquées à CAS par le client, la solution génère un document d'expédition douanière. La transmission des données déclenche la sélection automatique du flux douanier (Customs Flow) approprié. Les flux douaniers (Custom Flows) comprennent différentes étapes de déclarations (expéditions entrantes ou sortantes, transit, etc.). Les données requises sont communiquées aux douanes, aux systèmes de communauté portuaire et aux partenaires commerciaux.

Dans le cas des régimes particuliers, la transmission des données active également le processus de réservation de stock en fonction des règles d'apurement configurées. Dès que la déclaration de placement sous régime particulier a obtenu la mainlevée des marchandises, ce stock réservé est supprimé des registres de stock (Stock Records). Ces registres de stock, hébergés sur CAS, servent de base aux rapports adressés aux autorités douanières et vous donnent un aperçu de vos stocks pour chaque autorisation de régime particulier, et éventuellement pour chaque lieu de stockage. En cas de mouvement pour l'enlèvement de marchandise pour les régimes particuliers, le système génère automatiquement les déclarations douanières appropriées pour apurer le régime suivant la configuration choisie.

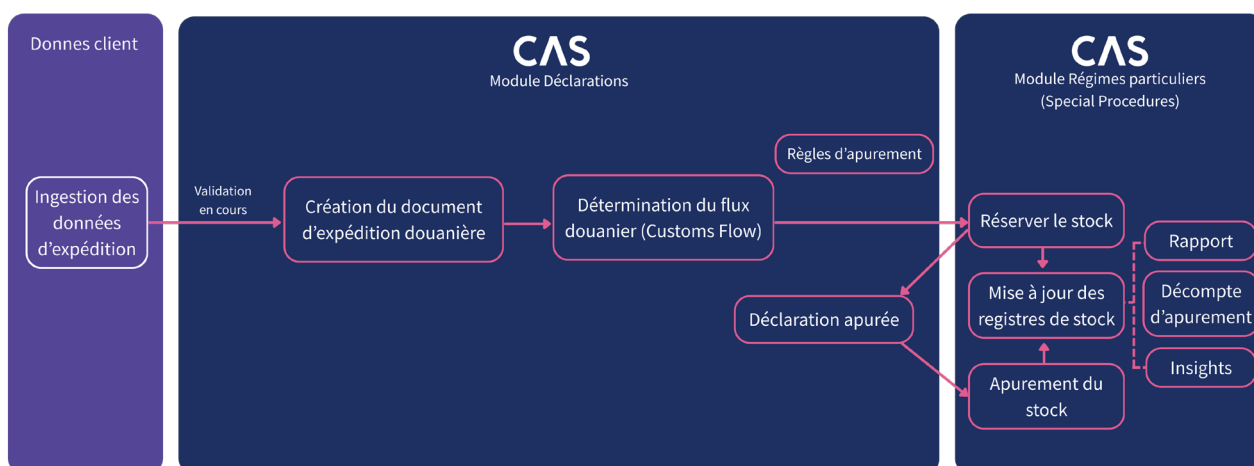
Les stocks enregistrés dans CAS peuvent être rapprochés de ceux répertoriés dans votre système ERP/WMS grâce à une structure organisationnelle détaillée reproduisant votre environnement, ainsi qu'au statut des marchandises et des déclarations douanières consigné dans CAS.

Les données requises pour les rapports à fournir aux autorités douanières sont intégrées par défaut. Ainsi, vous pouvez d'un simple clic créer les rapports nécessaires, notamment le décompte d'apurement à présenter chaque trimestre, et les envoyer aux services de douane.



Les changements de législation douanière dus au Brexit ont engendré d'importantes répercussions pour Honda Motor Europe. Heureusement, notre partenariat avec C4T nous a permis de ne pas être pris au dépourvu. L'équipe nous a aidés à anticiper en intégrant dans CAS la nouvelle logique douanière britannique en matière d'importations et d'exportations. Cette évolution, associée à leur module Régimes particuliers, a contribué à optimiser notre trésorerie pour les importations européennes au Royaume-Uni.

Shaun Hall, responsable douane et commerce international chez Honda Motor Europe



Principaux avantages

Réduction des coûts

Économisez sur les droits de douane ou évitez-les complètement grâce aux régimes particuliers tels que le perfectionnement actif ou l'entrepôt douanier, qui offrent d'importants avantages économiques aux entreprises qui participent aux échanges transfrontaliers.

Visibilité

Générez instantanément les rapports que vous devez transmettre aux autorités douanières. Prenez de la hauteur, gagnez en visibilité en suivant vos indicateurs de performance et vérifiez où en sont vos opérations grâce à un tableau de bord intuitif qui vous offre une vue d'ensemble centralisée et en temps réel de toutes vos opérations dans de multiples pays.

Automatisation

Automatisez la gestion des régimes douaniers particuliers et la génération des déclarations et des registres exigés par les autorités douanières.

Conformité garantie

Ayez l'assurance d'être toujours en règle en cas de changement de législation douanière : CAS est constamment mis à jour par les experts en formalités douanières de C4T.

Évolutivité

Gagnez en agilité organisationnelle grâce à la possibilité d'intégrer rapidement des échanges commerciaux transfrontaliers ainsi que de nouveaux lieux de stockage et sites de production, ou de réduire la voilure pour vous concentrer sur le marché local.

Vous voulez économiser de l'argent sur les droits de douane ?

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment réduire vos coûts grâce aux régimes particuliers.

 **Parlons-en ensemble !**

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Pour en savoir plus ou nous contacter, consultez notre site ou écrivez-nous à l'adresse marketing@customs4trade.com

Belgique

Motstraat 30
2800 Malines

Royaume-Uni

Office F4, CT3 Building, Wigan
Investment Centre
Waterside Drive, Wigan WN3 5BA